



**SOUTENIR LA GRANDE CHANCELLERIE
DE LA LÉGION D'HONNEUR**



La Légion d'honneur, plus haute distinction nationale, rayonne en France et dans le monde entier grâce à l'excellence de ses membres. Mais son prestige et sa vitalité relèvent également de la valorisation de son patrimoine dont la richesse est multiple : bâtiments, œuvres d'art, archives.

Si ce patrimoine constitué à travers les siècles est parvenu jusqu'à nous, c'est indéniablement grâce à la générosité de ceux qui sont attachés à notre institution. Songeons qu'au lendemain de l'incendie de la Commune qui a ravagé le palais de la Légion d'honneur en 1871, pas moins de 50 000 décorés ont souscrit à sa reconstruction ! Et cinquante ans plus tard, c'est la générosité d'un grand mécène américain qui a permis l'ouverture du musée de la Légion d'honneur.

Aujourd'hui comme hier, nous faisons face à des exigences fortes d'entretien et de restauration du palais de la Légion d'honneur et de l'ancienne abbaye royale de Saint-Denis devenue maison d'éducation, tous deux classés Monument historique.

Les collections du musée appellent par ailleurs un enrichissement régulier et nous sommes également engagés dans une politique ambitieuse de préservation et de valorisation de nos archives.



© Franck Juery

Ces projets majeurs ne sont possibles qu'avec des fonds importants. C'est ainsi que nous accueillons avec la plus grande reconnaissance ceux qui, avec modestie ou prodigalité, nous épaulent dans notre devoir de transmission et de rayonnement d'un patrimoine constitutif de l'histoire de France.

Général d'armée Benoît Puga
Grand chancelier de la Légion d'honneur
Chancelier de l'ordre national du Mérite

UNE INSTITUTION AU SERVICE DU MÉRITE ET DE L'EXCELLENCE

4

Institution d'État placée sous l'autorité du Président de la République, grand maître de la Légion d'honneur, la grande chancellerie exerce trois missions relevant du service public et régies par le code de la Légion d'honneur.

Sa vocation première est l'administration des quatre distinctions nationales, Légion d'honneur, Médaille militaire, ordre national du Mérite et Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme. Son rôle est central dans la désignation des décorés et la cohérence du système français de récompenses honorifiques.

La grande chancellerie répond également à une mission éducative. Elle gère deux établissements d'enseignement public, les maisons d'éducation de la Légion d'honneur, créées en 1805, qui reçoivent en internat mille élèves de la 6^{ème} aux classes post-bac. Ouvertes aux descendantes des décorés français et étrangers, ces écoles ont une vocation d'excellence et cultivent les valeurs des ordres nationaux.

La grande chancellerie accueille enfin un large public au musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie. Ce musée spécifique, ouvert en 1925, référence mondiale dans son domaine, contribue à la connaissance des décorations françaises et étrangères. Il s'attache à faire rayonner leurs valeurs fondatrices ainsi que les mérites de ceux qui en ont été honorés à travers le temps.



Cérémonie de remise d'insigne au palais de la Légion d'honneur © AlloPhoto



Maison d'éducation de la Légion d'honneur des Loges © Chrystèle Lacène

UN RICHE PATRIMOINE ARCHITECTURAL, ARTISTIQUE ET ARCHIVISTIQUE

5

Les trois missions de service public de la grande chancellerie en impliquent une quatrième : la préservation et la valorisation de son patrimoine architectural, artistique et archivistique.

La Légion d'honneur est propriétaire de bâtiments prestigieux : l'hôtel de Salm, palais qui abrite son siège et son musée, l'ancienne abbaye royale de Saint-Denis et l'ancien couvent des Loges qui accueillent les maisons d'éducation. Classés Monument historique*, ces lieux vivants et utilitaires nécessitent des travaux permanents de rénovation, de modernisation et de mise aux normes.

Le patrimoine artistique de l'institution est composé de nombreux tableaux et objets d'art pour la plus grande partie exposés au musée aux côtés des décorations et costumes. Ces richesses historiques appellent un entretien régulier et minutieux tout comme le mobilier du palais, dépôt du Mobilier national dont la grande chancellerie a la charge.

Biographies des décorés, dossiers des élèves, histoire de la Légion d'honneur et de ses bâtiments : les archives de la grande chancellerie constituent une source historique et généalogique essentielle qu'il convient de préserver et de rendre accessible au public.

** à l'exception de la maison d'éducation des Loges*



Collier du Saint-Esprit de Louis-Henri-Joseph de Bourbon, prince de Condé (1756-1830) © MLHOC



Palais de la Légion d'honneur, salon de la rotonde © David Bordes

« J'étais violemment épris de l'hôtel de Salm et me rendais quotidiennement aux Tuileries pour l'admirer. »

Thomas Jefferson, alors ambassadeur des États-Unis à Paris, lettre à la comtesse de Tessé, 20 mars 1787

« L'abbaye de Saint-Denis, l'un des plus beaux fleurons de l'architecture religieuse classique française, présente des façades d'un équilibre parfait et d'une harmonie devenue au fil du temps le génie du lieu. »

Béatrice Gaillard, docteur ès histoire de l'art, chercheur associé au LéaV



Hôtel de Salm, palais de la Légion d'honneur © Chrystèle Lacène



Ancienne abbaye royale de Saint-Denis, cour d'honneur © Joël Peyrou

POURQUOI SOUTENIR LA GRANDE CHANCELLERIE ?

INSTITUTION AUTONOME, LA GRANDE CHANCELLERIE BÉNÉFICIE D'UN FINANCEMENT PUBLIC QUI LUI PERMET D'ASSURER SEULEMENT SON FONCTIONNEMENT NORMAL ET QUOTIDIEN, AINSI QUE LA MAINTENANCE OU LE RENOUELEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET DES INSTALLATIONS QUI Y SONT NÉCESSAIRES.

Lors d'une restauration d'envergure ou d'un événement ponctuel, l'institution doit en conséquence, en complément de sa dotation, recourir au mécénat ou puiser dans les dons et legs dont elle aura été bénéficiaire. La privatisation de ses bâtiments pour des réceptions ou des tournages constitue également un appoint dans ses ressources.

La générosité de ses donateurs a toujours accompagné la grande chancellerie à travers l'histoire. Ces dernières années, le mécénat, financier et de compétences, a permis la réalisation de nombreux projets.

Au palais de la Légion d'honneur, hôtel particulier du XVIII^e siècle aux riches décors, salons, façades et jardins ont ainsi retrouvé depuis 2016 un éclat digne de l'institution et que chacun peut admirer lors des Journées du patrimoine. En 2015 et 2018, plusieurs salles du musée, dont celle de la Légion d'honneur, ont connu une complète transformation grâce à plusieurs dons.

À Saint-Denis, l'ancienne abbaye royale, qui abrite l'une des deux maisons d'éducation de la Légion d'honneur dans la splendeur de son architecture classique, a vu renaître ses salons d'apparat en 2014 ainsi que la grille du cloître et le garde-corps de l'escalier de Madrid, en 2016 et 2017.

En 2019, a débuté la restauration de la toiture de l'aile intendance grâce à un double mécénat financier et de compétences. Aux Loges, c'est également un mécénat de compétences qui a rendu possible la restauration complète de la chapelle du parc en 2018.

En 2017, l'institution a pu entièrement financer par le mécénat deux événements : la 8^e conférence des grandes chancelleries d'Afrique francophone subsaharienne et de France, ainsi que l'exposition *Cent portraits pour un centenaire, les soldats de Foch vus par Burnand* présentée au musée dans le cadre des commémorations de la Première Guerre mondiale.



Musée, salle de la Légion d'honneur © Chrystèle Lacène

LES PROJETS QUI ONT BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

8

LA GRANDE CHANCELLERIE RECHERCHE ACTUELLEMENT DES SOUTIENS FINANCIERS ET DES MÉCÉNATS DE COMPÉTENCES POUR MENER À BIEN SES DIFFÉRENTS PROJETS.

PROJETS DE RESTAURATION

Au palais de la Légion d'honneur :

Façades de la cour d'honneur (péristyle, fronton et arc de triomphe), bas-relief du pavillon sud-est, façades de la cour des remises, salon des maisons, commodes Premier Empire et tapis du salon de la rotonde.

Coût des opérations : de 1,5 K€ à 1,5 M€



Salon des maisons © David Bordes



Bas-relief du pavillon sud-est © François Poche



Arc de triomphe de la cour d'honneur © Joël Peyrou

9

À la maison d'éducation de Saint-Denis :

Grand vestibule, façades basses de la chapelle cour Bayard, ancien portail d'enceinte, vestiges de l'infirmerie médiévale

Coût des opérations : de 50 K€ à 2 M€

À la maison d'éducation des Loges :

Serre horticole, chapelle Notre-Dame-des-Grâces (façades et intérieurs)

Coût des opérations : de 250 K€ à 1,4 M€



Façade Bayard © David Bordes



Grand vestibule © David Bordes



Chapelle Notre-Dame-des-Grâces © Chrystèle Lacène

PROJET DE GESTION ET DE VALORISATION DES ARCHIVES

Les archives de la grande chancellerie sont actuellement stockées dans des lieux multiples qui n'assurent pas leur pleine préservation, ni leur entière mise à disposition du public.

Le projet comprend :

- leur recensement exhaustif et leur indexation,
- leur installation dans un bâtiment unique, adapté et accessible au public,
- la numérisation des pièces les plus fragiles et les plus représentatives de l'institution ainsi que celles qui seront proposées à la consultation du public,
- leur accès en ligne,
- la création d'un fichier unique des décorés destiné au public.

Coût des opérations : 5 M€ dont 2,5 M€ pour la restauration, la numérisation et l'élaboration de la base de données ; 2,5 M€ pour l'aménagement du bâtiment.



Maison d'éducation de Saint-Denis, bâtiment des archives © Laurence Von Der Weid

PROJETS DE MÉDIATION CULTURELLE

Les collections du musée de la Légion d'honneur – décorations, tableaux, costumes – demandent à être commentées et situées dans leur contexte historique, politique ou artistique, pour dévoiler toute leur richesse.

Les projets :

- une application multilingue sur smartphone pour les visiteurs,
- une base de données publique des décorations étrangères pour compléter virtuellement les collections actuelles.

Coût des opérations : de 50 K€ à 150 K€

COMMENT VOUS POUVEZ SOUTENIR NOS PROJETS

En soutenant la grande chancellerie dans ses projets, vous contribuez à la pérennité et au rayonnement d'un patrimoine de grande valeur, constitutif de l'histoire de France.

Vous pouvez participer de différentes manières : par un mécénat financier ou, si l'activité de votre entreprise s'y prête, par un mécénat de compétences ou en nature.

Le général Henri Laporte Many, directeur de cabinet du grand chancelier de la Légion d'honneur, se tient à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions que vous souhaitez sur les projets à financer ainsi que sur les modalités de votre soutien, les avantages fiscaux et éventuelles contreparties y afférents.

Organisme d'intérêt général, la grande chancellerie est habilitée à bénéficier du mécénat financier, de compétences ou en nature, et à recevoir des dons et legs pour lesquels elle est exonérée des droits de mutation. Elle offre à ses donateurs, personnes privées ou entreprises, toutes les garanties morales et financières d'une grande institution d'État.

Elle peut délivrer un reçu permettant de bénéficier de réductions d'impôt prévues par la réglementation fiscale : 66 % pour les particuliers, dans la limite de 20% du revenu imposable ; et 60 % pour les entreprises, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires annuel hors taxe.

VOUS FAITES UN DON EN TANT QUE PARTICULIER

Montant de votre don	Réduction d'impôt (66 %)	Coût réel de votre don
500 €	330 €	170 €
1 000 €	660 €	340 €
2 500 €	1 650 €	850 €
5 000 €	3 300 €	1 700 €
10 000 €	6 600 €	3 400 €

VOTRE ENTREPRISE FAIT UN DON

Montant de votre don	Réduction d'impôt (60 %)	Coût réel de votre don
5 000 €	3 000 €	2 000 €
10 000 €	6 000 €	4 000 €
25 000 €	15 000 €	10 000 €
100 000 €	60 000 €	40 000 €
500 000 €	300 000 €	200 000 €

VOTRE CONTACT



© DR

Général Henri Laporte Many

01.40.62.83.10

henri.laporte-many@legiondhonneur.fr



GRANDE
CHANCELLERIE
DE LA LÉGION
D'HONNEUR

